



# Pour l'arrêt des mutilations des enfants intersexes

12 septembre 2018



## **Pétition signée par Solidaires initiée par le Collectif Intersexes et Allié.e.s adressée aux MinistrEs de la Santé et de la Justice**

Aujourd'hui en France, les enfants intersexes\* sont toujours soumi-se-s à des opérations chirurgicales ou/et des traitements hormonaux sans leur consentement éclairé et sans nécessité de santé.

Ces actes constituent des violations des droits humains et ont été condamnés à plusieurs reprises par l'ONU en 2016 (Comité des droits de l'Enfant, Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, et Comité contre la torture).

Des associations internationales de défense des droits humains telles que Human Rights Watch et Amnesty International se sont ouvertement positionnées pour l'arrêt de ces pratiques.

En France, la DILCRAH appelle à l'arrêt de ces mutilations. En mai dernier la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme, et en juillet le Conseil d'État ont publié des avis dans le même sens.

Pourtant, les protocoles médicaux continuent à recommander ces pratiques, et les équipes médicales à les effectuer.

Nous réaffirmons que les variations intersexes sont des variations saines du vivant, et dans leur immense majorité sans danger pour la vie de l'enfant. Elles ne devraient pas conduire à de la stigmatisation et à de la médicalisation inutile et néfaste. A l'instar de l'homosexualité, l'intersexuation n'a pas à être soignée : c'est à la société d'accepter sa propre diversité.

Le soutien psychologique d'un-e enfant et de sa famille doit être librement choisi, et approcher la question de manière non stigmatisante et non pathologique.

Le droit des enfants à l'intégrité physique et sexuelle est un droit inaliénable. Pour les enfants intersexes comme pour les autres, cela implique le droit de choisir si, quand, et comment, leur corps sera modifié. Cela implique l'exercice de leur consentement libre et éclairé, à un âge où il est possible de prendre une décision mature qui aura des conséquences importantes, et avec des informations provenant de sources variées, notamment d'autres personnes intersexes.

Il n'y a aucune urgence à agir médicalement sur un corps sain d'enfant. Il n'est pas du ressort des médecins ou des parents de décider d'attenter à l'intégrité physique d'un-e mineur-e sans nécessité vitale. Une circulaire de rappel à la loi s'impose.

C'est à l'enfant intersexe lui/elle-même de décider.

Changer son corps ou non, ce sera son choix.

\*qui présentent des caractéristiques sexuelles qui ne correspondent pas aux définitions binaires typiquement mâle ou typiquement femelle, que ces caractéristiques soient visibles à la naissance ou apparaissent plus tard au cours de la vie, notamment à la puberté.

**Premier-e-s signataires :**

- Collectif Intersexes et Allié.e.s,
- Pour une Médecine Engagée Unie et Féministe,
- Mouvement Français pour le Planning Familial,
- FierEs,
- La BAFFE,
- GARCES,
- Droit au corps,
- SOS Homophobie,
- Le Centre LGBT de Paris Ile-de-France,
- AIDES,
- NRJKIR,
- Chrysalide,
- RITA,
- Trans Posé-e-s,
- Acceptess-T,
- ANT - Association Nationale Transgenre,
- Clar-T,
- OUTrans,
- Les ActupienNES,
- Bi'cause,
- Gras politique,
- EFiGiEs,
- SVT Égalité,
- Collectif éducation contre les LGBTphobies en milieu scolaire et universitaire,
- FSU,
- SUD Education,
- SUD Santé Sociaux,
- Solidaires étudiant-e-s,
- Union syndicale Solidaires
- Vincent Guillot, Co-fondatrICE de l'OII,
- Eric Fassin, sociologue à l'Université Paris 8,
- Sam Bourcier, sociologue à l'Université Lille 3,
- Karine Espineira, chercheuse en Sciences de l'Information et de la Communication à l'Université Paris 8,

- Maud-Yeuse Thomas, Observatoire des transidentités (ODT) ,
  - Janik Bastien-Charlebois, sociologue à l'UQAM,
  - Muriel Salle, historienne à l'Université Paris 1,
  - Odile Fillod, chercheuse indépendante,
  - Dr Martin Winckler, médecin et écrivain,
  - Blaise Meyrat, Privat-Docent, Maître d'Enseignement et de Recherche, Médecin Adjoint, Service de chirurgie pédiatrique au Centre Hospitalier Universitaire Vaudois CHUV,
  - Danièle Lanssade, membre du bureau du Mouvement Français pour le Planning Familial,
  - Dr Alice Laplante, médecin
  - Pierre Duclos, psychologue clinicien
  - Jean-Christophe Dardart, psychologue clinicien
  - Marie-Thérèse Tanios, psychologue clinicienne
  - Thomas Mignot, psychologue clinicien
  - Cha Prieur, maitre-praticien.ne en PNL Humaniste
  - Emma, dessinatrice,
  - Adrian de la Vega, youtubeur
- 

**Lire aussi :** Pour [SIGNEZ CETTE PETITION](#)

- [Emplacement : ré-agir ensemble > Mobilisations et actualités > Actualités >](#)
- [Adresse de cet article :](https://solidaires.org/Pour-l-arret-des-mutilations-des-enfants-intersexes)  
<https://solidaires.org/Pour-l-arret-des-mutilations-des-enfants-intersexes>